



Poney-Club & Centre Equestre



De Franconville



franconville@equivil.fr



www.equivil.fr

1 chemin d'argenteuil, 95130 Franconville

☎ 07 85 10 20 30

gestion: Poclax, 22 Grande rue 95460 Ezanville, ✉ equivil@equivil.fr, N° intracommunautaire FR 95 320 877 418 00014

2025 - 2026

REJOIGNEZ NOUS



Les poneys et les chevaux vous attendent pour découvrir l'équitation et le monde du cheval

COTISATION EQUIVIL + LICENCE + ASSURANCE

50 €. A régler une fois par an

FORFAIT TROIS SAISONS : 33 SEANCES

Règlement en une fois pour l'année

du 15 septembre 2025 au 28 juin 2026 Hors vacances scolaires

Tarifs: baby-poney: 700 € Poney: 760 € Cheval: 760 €

Voir notre offre « poney découverte » sur equivil.fr

FORFAIT D'AUTOMNE 11 SEANCES

Du lundi 15 septembre au dimanche 14 décembre

Hors vacances scolaires

Tarifs: baby-poney: 300 € Poney: 320 € Cheval: 320 €

FORFAIT HIVER 11 SEANCES

Du lundi 15 décembre au dimanche 29 mars

Hors vacances scolaires

Tarifs: baby-poney: 300 € Poney: 320 € Cheval: 320 €

FORFAIT PRINTEMPS 11 SEANCES

Du lundi 30 mars au dimanche 28 juin Hors vacances scolaires

Tarifs: baby-poney: 300 € Poney: 320 € Cheval: 320 €

OPTION ANNULATION

Option pour le remboursement suite à l'arrêt définitif +100€

TARIF SPECIAL GROUPE pour 6 à 12 personnes

Forfait équitation pendant les horaires scolaires

Forfait groupe 10 séances : Poney: 930 € Cheval: 1030 €

Hors forfait par séance : poney : 140 € cheval : 140 €

LES TARIFS comprennent sur facture détaillée :

L'accès et l'usage des installations sportives
et l'encadrement équestre comprenant 5.5 % de TVA

REGLEMENT par chèque bancaire ou ANCV

à l'ordre de C E F ou Centre Equestre de Franconville

RECU POUR REGLEMENT D'EQUITATION

Prénom/Nom de la personne ayant réglé :

Mode de règlement :

Montant :

Facture disponible sur demande après encaissement

Vous avez été accueilli et votre règlement a été encaissé par :



Poney-Club & Centre Equestre

De Franconville



 **Horaires prévisionnels des séances sur www.equivil.fr**

Plein d'activités le dimanche et à toutes les vacances

Stages de découverte, passage des galops, promenades, compétitions... Chaque semaine : des animations, des sorties, des découvertes équestres à vivre en famille ou entre amis.

Tout sur www.equivil.fr



Instagram Franconville_Equivil



Facebook Franconville-Equivil

OTEFOND

Séjour à la ferme
en Sologne

Spécial 6/14 ans à chaque vacances



Stage équestre en pleine nature pour progresser + Séjour à la ferme qui apprend la vraie vie à la campagne avec les animaux

Aller et retour Paris Porte Maillot

Renseignements et inscriptions

auprès du club ou au secrétariat :
22 Grande Rue, 95 460 Ezanville

Tout sur www.equivil.fr

onglet « Otefond »

 02 54 83 86 69

 otefond@equivil.fr

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Le port du casque protecteur et personnel conforme aux normes en vigueur est obligatoire.
- Il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations.
- Il est reconnu que les avis médicaux sont effectués et favorables à la pratique de l'équitation
- La durée des séances est d'environ +/- 50 minutes
- Tout accident survenant hors des séances d'équitation ne saurait incomber au club.
- Les tarifs au club sont établis pour l'année scolaire, ils comprennent l'accès aux installations équestres et l'encadrement équestre à 5.5% de TVA inclus.
- Les conditions de participation aux compétitions et aux animations sont affichées au club
- Le forfait d'équitation est un contrat à un prix préférentiel, il est exécutable jusqu'à son terme conformément à l'article 1212 du code civil.
- Le forfait est personnel, le rendez-vous est supprimé automatiquement à son échéance.
- En cas de fermeture du club pour cause de force majeure indépendante de l'établissement, des solutions de remplacements sont proposées
- Hors l'option annulation définitive du forfait, en aucun cas, l'inscription, le forfait et les autres prestations réservées ne sont remboursables, même en cas de désistement et pour tous cas de force majeure.
- Les séances non effectuées à l'initiative du cavalier sont définitivement perdues.
- Une inscription prise en mailjuin, peut être annulée par écrit avant le 1^{er} septembre suivant.

**Les conditions d'Assurance
Cavalier Individuelle Accident
et Responsabilité Civile
sont définies sur
la Licence Fédérale**